

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 11 avril 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-VIE INSTITUTIONNELLE-26

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 22 AVR. 2025

Date de transmission : 22 AVR. 2025

Date de réception rectorat : 22 AVR. 2025

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRETEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

**AVIS RELATIF À LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE,
DE DÉONTOLOGIE ET D'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE (CÉDIS)**

- VU** le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées au Conseil d'administration en date du 24 novembre 2023 ;
VU le règlement intérieur du comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (CÉDIS) ;
VU la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-01 en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;

Considérant que le règlement intérieur susvisé institue un Comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique chargé de promouvoir et diffuser les bonnes pratiques en la matière, et de formuler des avis sur la conformité éthique de projets liés à la formation et à la recherche, aux niveaux national et international.

Considérant que le comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (CÉDIS) est composé de quatre à huit membres.

Considérant qu'un appel à candidatures a été lancé du 21 mars 2025 au 02 avril 2025 en vue de compléter la composition des membres du comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (CÉDIS).

Considérant que sept sièges sont à pourvoir afin d'assurer le renouvellement et le bon fonctionnement du comité.

Considérant que la composition du comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (CÉDIS) est arrêtée par le Président de l'université après avis du conseil d'administration, « en essayant autant que possible de rassembler une pluralité de profils, tant en termes de corps d'agents publics que de domaine d'expertise ».

Considérant que les membres du comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (CÉDIS) peuvent être des personnalités extérieures à l'université.

Considérant que les membres sont nommés pour une durée de quatre ans par le Président de l'université à la suite d'un appel à candidature.

Considérant que sur la base des candidatures reçues et au regard des critères de compétence, de diversité de statuts et de domaines d'expertise, une liste principale de membres proposés est établie pour composer le comité, ainsi qu'une liste complémentaire, qui pourra être mobilisée pour remplacer un membre empêché ou démissionnaire, en veillant à maintenir l'équilibre des profils au sein du comité.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 11 avril 2025

Considérant que la composition suivante est proposée pour avis du Conseil d'administration par le Président de l'université, Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé :

Membres proposés	Civilité	Prénom	Nom	Statut	Composante/ Unité de recherche	Disciplines
	M	Jérémie	ABOIRON	MCF associé	AEI	Economie/Gestion/ Management/Finance/ Marketing/Psychologie sociale
	M	Redouane	FODIL	IR	Santé/IMRB	Biologie
	M	Eric	PELLET	PRAG retraité	LLSH	Lettres/Sciences Humaines
	M	Thibault	LAHALLE	MCF	Droit/LDP	Droit social/Droit privé
	MME	Patricia	ALBANESE	PR	FST/Gly-CRRET	Biologie/Santé
	MME	Héloïse	DUCATTEAU	Formatrice en SHS	Externe	Sciences humaines/Langues
	MME	Claire	EDEY-GAMASSOU	PR	IUT CV/IRG	Gestion/Ressources humaines
	MME	Peggy	LAFUSTE	PR	Santé/IMRB	Biologie/Santé

Liste complémentaire	Civilité	Prénom	Nom	Statut	Composante/ Unité de recherche	Disciplines
	MME	Clarisse	BALLAND	MCF	FST/LEESU	Chimie de l'environnement/ Biologie
	MME	Anne-Cécile	BEGOT	MCF	SESS-STAPS/LIRTES	Sociologie
	MME	Marie	CRETIN-SOMBARDIER	MCF	Droit/MIL	Droit public
	MME	Emilie	REINHOLD	MCF associée	IRG	Gestion/Management
	M	Benjamin	EVEN	MCF	FST/Gly-CRRET	Biologie/Biochimie
	M	Eric	HUET	MCF	IUT CV/TREPCA	Biologie/Biochimie
	M	Sylvain	CHAREYRON	MCF HDR	ERUDITE	Économie
	M	Benjamin	DENECHAU	MCF HDR	IUT SF/LIRTES	Sciences de l'éducation/Sciences humaines et sociales

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne, après en avoir délibéré décide :

ARTICLE 1 :

De rendre un avis favorable sur la composition du Comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (CÉDIS), telle qu'elle a été proposée par le Président de l'Université, Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 11 avril 2025

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 11 avril 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Nombre de membres constituant le conseil : 33	DÉCOMPTÉ DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Votants : 26
Quorum : 17	Votes exprimés : 26
Membres présents : 19	Pour : 26
Membres représentés : 7	Contre : 0
Total des membres présents et représentés : 26	Abstention : 0

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.